

“Ce serait reconnaître un principe faux, a-t-il déclaré, et ce serait commettre un attentat contre la liberté personnelle, que d'accorder les contrats de la ville aux seuls ateliers où travaillent des unionistes internationaux.

“Il y a, à Québec, des ouvriers non-unionistes qui payent des taxes à la cité, comme le font les membres des unions et qui ont, par conséquent, les mêmes droits que ceux-ci aux faveurs de la ville.

“Il y a plus: nous comptons aujourd'hui, à Québec, une union catholique dont font partie, non seulement les employés de l'*Action Catholique*, mais ceux de plusieurs autres ateliers d'impression, dont le mien.

“Quant à l'*Union typographique Internationale*, j'y suis opposé, d'abord parce que c'est une organisation neutre et que nous, catholiques, si nous voulons rester fidèles aux principes de l'Église et suivre les enseignements des Souverains Pontifes, nous devons nous garder d'y entrer. J'ai toujours travaillé pour établir, à Québec, une union catholique des ouvriers de l'imprimerie, et je suis heureux de constater que nous sommes en train de réussir.

“Et puis, l'organisation qui nous demande de la favoriser n'est, après tout, qu'une organisation étrangère, fortement apparentée au socialisme.

“Une partie de l'argent que versent à cette union ses membres québécois est envoyé à Indianapolis, où la société a son siège.

“Je me refuse à reconnaître aucun droit à cette association”.

Cela tout seul aurait suffi pour montrer sous ses vraies couleurs l'*Union typographique Internationale*; mais “abondance de biens ne nuit pas”, même au Comité des Finances; et l'on entendit la lecture d'une lettre de l'*Union Catholique des Ouvriers Imprimeurs et Relieurs de Québec*, en réponse aux prétentions exprimées par les délégués internationaux au cours d'une séance antérieure du Comité.

Voici le texte de cette lettre: